

Indice de bonheur au travail d'ADP Canada : les travailleurs sont heureux malgré le manque d'avantages estivaux

Seul le quart des employeurs au pays offre des avantages saisonniers à leurs employés durant l'été.

TORONTO, le 31 juillet 2024 – L'Indice mensuel de bonheur au travail d'ADP (« l'Indice ») révèle que les travailleurs au Canada se sentent plus heureux en ce mois de juillet et ont le moral plus haut qu'à pareille date l'andernier. Bien que la saison estivale varie selon les milieux de travail et que certaines entreprises introduisent des avantages en été, pour la majorité (68 %) des employés au Canada, la saison de travail estivale se déroule comme à son habitude.

Le score national de bonheur au travail du mois de juillet 2024 est de 6,8/10 représentant une hausse de 0,1 point par rapport au mois de juin.

« L'été peut être une période opportune pour les employeurs de prendre du recul et de comparer leurs pratiques internes actuelles avec les tendances de l'industrie et même au-delà, conseille Heather Haslam, vice-présidente du marketing chez ADP Canada. Bien qu'il soit impossible d'appliquer les avantages sociaux et autres bénéfiques de façon universelle, les meilleurs employeurs restent toujours à l'affût des tendances du marché du travail afin de faire évoluer, au fil du temps, les différents programmes offerts aux employés. »

Faits saillants de l'Indice de bonheur au travail de juillet 2024

- **Score national de bonheur au travail:** 6.8/10 (+0.1) *
- **Ventilation des indicateurs**
 - **Indicateur primaire :** 7.0/10 (NC) *
 - **Indicateurs secondaires :**
 - Équilibre travail-vie personnelle et flexibilité : 6.9/10 (NC) *
 - Reconnaissance et soutien : 6.6/10 (NC) *
 - Rémunération et avantages sociaux : 6.3/10 (+0.1) *
 - Options d'avancement de carrière : 6.1/10 (+0.1) *

Près de la moitié (48 %) des travailleurs interrogés au pays se dit satisfaite de ses rôles et responsabilités actuels, la quasi-totalité des indicateurs secondaires affichant une augmentation ce mois-ci.

Les baby-boomers (7,3/10) restent la génération la plus heureuse pour le 18^e mois consécutif, tandis que, en deuxième place, le score de bonheur de la génération Z (7,0/10) se montre inchangé. Région la plus heureuse en juillet, le Canada atlantique (7,3/10) reprend ainsi le haut du podium au Québec (7,2/10). Le Manitoba et la Saskatchewan (6,7/10) rapportent également une croissance remarquable de leurs niveaux de bonheur ce mois-ci.

Score national de bonheur au travail : aperçu générationnel

- **Baby-boomers (59+) :** 7.3/10 (+0.2) *
- **La génération Z (18-26) :** 7.0/10 (NC) *
- **Les milléniaux (27-42) :** 6.8/10 (+0.1) *
- **La génération X (43-58) :** 6.5/10 (-0.1) *

Aperçu des scores régionaux de bonheur au travail

- **Canada atlantique :** 7.3/10 (+0.3) *
- **Québec:** 7.2/10 (+0.1) *
- **Colombie-Britannique :** 6.8/10 (+0.1) *
- **Alberta:** 6.7/10 (NC) *
- **Sask/Manitoba:** 6.7/10 (+0.4) *
- **Ontario:** 6.5/10 (-0.1) *

Seulement le quart (24 %) des travailleurs au Canada affirme se voir offrir des avantages estivaux par son employeur tels que des horaires d'été flexibles (48 %), des horaires de travail réduits (39 %), des journées avec tenues vestimentaires décontractées (34 %), ou encore des politiques de travail à distance et davantage d'événements de cohésion d'équipe (22 %).

« Les avantages estivaux tels que des horaires flexibles et des politiques de travail à distance peuvent considérablement améliorer l'engagement des employés, favoriser l'équilibre travail-vie personnelle et augmenter le bonheur général durant la saison estivale. L'automne voit traditionnellement une montée du stress des travailleurs avec le retour des activités scolaires et professionnelles, faisant de l'été un moment propice pour se détendre », conclut Mme Haslam.

À propos de la méthodologie de l'*Indice de bonheur au travail*

L'*Indice de bonheur au travail* est mesuré mensuellement au moyen d'un sondage administré par Maru Public Opinion au nom d'ADP Canada et est réalisé par les experts en échantillonnage et en collecte de données de Maru/Blue. L'enquête est menée au cours de la première semaine de chaque mois déclaré à des fins de cohérence et demande à plus de 1 200 adultes canadiens employés sélectionnés au hasard (y compris des employés et des travailleurs indépendants) qui sont des panélistes en ligne de Maru Voice Canada d'évaluer une série de facteurs liés au lieu de travail, sur une échelle de 1 à 10. Les écarts dans ou entre les totaux par rapport aux tableaux de données sont dus à l'arrondissement.

Les résultats sont pondérés selon l'éducation, l'âge, le genre et la région (et au Québec, la langue) pour correspondre à la population, selon les données du recensement. Il s'agit de s'assurer que l'échantillon est représentatif de l'ensemble de la population adulte du Canada. À des fins de comparaison, un échantillon probabiliste de cette taille a une marge d'erreur estimée (qui mesure la variabilité d'échantillonnage) de +/- 2,8 %, 19 fois sur 20.

L'Indice continuera d'être publié le dernier mercredi du mois, les prochains résultats devant être publiés le mercredi 28 août 2024.

**Variation des scores en comparaison à juin 2024*

<https://centredepresse.adp.ca/2024-07-31-Indice-de-bonheur-au-travail-dADP-Canada-les-travailleurs-sont-heureux-malgre-le-manque-davantages-estivaux>